

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2012)
Heft: 273-274

Artikel: Rousseau pour tous... et tous pour un : Genève fête le tricentenaire de Jean-Jacques Rousseau (1712-1778)
Autor: Perret Bonzon, Suzanne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849489>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉVÉNEMENT

Rousseau pour tous... et tous pour un

Genève fête le tricentenaire de Jean-Jacques Rousseau (1712-1778)

par Suzanne Perret Bonzon

Genève remet ça. Après Calvin en 2009, voici Rousseau commémoré au bout du lac. Conjointement à de très nombreuses manifestations en Suisse romande et dans le monde, de New York à Saint-Petersbourg, en passant par São Paulo, les festivités autour du « citoyen de Genève » et grand esprit des Lumières ont débuté en janvier dernier par l'inauguration de la Maison de Rousseau et de la littérature – et quelques jours plus tôt par le nouvel aménagement de l'île qui lui est consacrée.

Jean-Jacques n'a jamais retourné sa veste. Néanmoins, les autorités genevoises ont fait pivoter sa statue de 180 degrés pour que le visiteur puisse à nouveau l'affronter de face, couplant son regard sur le jet d'eau en arrière-fond. Depuis 1835, posant sur le Rhône et sur les hommes un regard quasi sénatorial, la statue du sculpteur James Pradier semble avoir redonné toute son ampleur au philosophe, restaurant sa configuration originelle.

Des structures contemporaines de métal et de bois revisitent la perspective des lieux, abritant animations audio-visuelles, documentations et propositions de parcours-culte. Des peupliers donnent opportunément au lieu un petit air d'Ermenonville, avant-dernier tombeau de l'écrivain. Un point de départ idyllique pour qui voudrait connaître plus que les titres de l'œuvre.

En marge de l'inauguration officielle, un grand nombre d'événements sont programmés en 2012 à Genève, à Lausanne, Neuchâtel, Vevey et dans les différents lieux où s'est illustré l'écrivain : colloques, cours publics et académiques, théâtre, musique, opéra, banquet républicain, expositions, etc.

Quelques repères

Jean-Jacques Rousseau naît à Genève – au n° 40 de la Grand-Rue – le 28 juin 1712. Son père Isaac, horloger comme beaucoup de ses contemporains, forte tête, patriote

et querelleur, l'élève seul depuis le décès de sa femme Suzanne Bernard.

« Je coûtai la vie à ma mère, et ma naissance fut le premier de mes malheurs. » Une rupture fondamentale qui le mettra sa vie durant sur le chemin de l'exil, à la recherche de sa vérité.

En 1722, fuyant la justice pour s'être querellé avec un officier, Isaac Rousseau confie son fils à des parents, ceux-ci plus tard au pasteur Lambercier, à Bossey au pied du Salève. Jean-Jacques y passera deux années heureuses : découverte de la nature, du charme de la vie paysanne, des joies de la vie familiale. Ces quelques rares moments de bonheur seront dans sa vie un repère constant. Un épisode en apparence mineur va cependant le confronter à l'injustice du monde. On l'accuse à tort d'avoir cassé un peigne. On le traite de menteur et de vaurien, alors qu'il est innocent. Tout entier voué à la recherche de la justice et de la vérité, il cultivera toute sa vie ce ressentiment fondateur.

De retour à Genève, Jean-Jacques entre en apprentissage chez un graveur, mais l'homme est brutal et lui-même n'est pas un modèle du genre. Alors qu'un beau soir de mars 1728, âgé de seize ans, il se retrouve « prisonnier » hors-les-bastions pour avoir zoné trop tard dans les campagnes et dépassé l'heure où les veilleurs remontent le pont-levis, il décide de ne plus rentrer chez lui. Sans famille ni repères, le voilà de fait libre. Peut-on évoquer un acte manqué, dans ce qui est le début d'une errance forcée qui ne lui laissera aucun répit ? De toute façon, Jean-Jacques a un excellent prétexte pour ne plus regagner sa ville. Il n'a plus envie de se confronter à la brutalité du maître-graveur.

Réfugié chez le curé de Confignon, il est confié par ce dernier à Madame de Warens, une jeune veuve charitable, qui sera dans la vie de Jean-Jacques comme la lumineuse rencontre de son existence. Elle lui ouvrira les portes du grand monde. Elle sera « maman » et lui « mon petit ».



Jean-Jacques Rousseau, portrait de Guillaume Voiriot (1713-1799), d'après Quentin La Tour. Collection privée, château du Martharay, Begnins

Envoyé par sa protectrice à Turin s'y convertir au catholicisme, il sera secrétaire chez Mme de Vercellis, puis précepteur chez le comte de Favria. Chassé pour cause de mauvais comportement (!), il revient à Annecy chez sa protectrice et fréquente le séminaire des Lazaristes. Multipliant les emplois, il part ensuite à Neuchâtel pour y enseigner la musique, puis à Paris, au service du neveu d'un colonel suisse.

À 20 ans, le voilà de retour chez Maman. Elle se charge de son éducation dans tous les sens du terme. Jean-Jacques sera son fils et son amante. Malade, il ira trouver le repos aux Charmettes, près de Chambéry. Cette retraite lui procure des années d'un bonheur essentiel, rempli de lectures fructueuses, dans le calme et la solitude d'une nature qu'il a si subtilement observée. Il y reviendra jusqu'en 1742, année de ses 30 ans, où autodidacte et libre, il part pour Lyon et devient précepteur. Cette expérience lui inspirera *Projet pour l'éducation de M. de Sainte-Marie*, une vigoureuse critique des méthodes d'éducation. En 1743, le voilà à nouveau sur les routes. À Venise, Rousseau devient secrétaire auprès de l'ambassadeur de France. Nouvelles dissensions, nouveau départ. Et voilà notre homme qui « monte à Paris », bien décidé à y trouver sa place. Il rejoindra la « Ré-

publique des Lettres ». D'Alembert le sollicite pour rédiger des articles sur la musique, pour l'*Encyclopédie*. En 1745, il se met en ménage avec une lingère, Thérèse Levasseur, affectueuse et illettrée. Il abandonnera à leur sort leurs cinq enfants. Il fréquente les salons et les beaux esprits. Mais il ne reste jamais longtemps chez ses hôtes. Chassé de chez Mme d'Épinay, voilà Rousseau face à lui-même.

« Le chemin de Damas »

Un jour de 1749 sur la route de Vincennes, alors qu'il rend visite à son ami Diderot emprisonné dans le donjon, c'est l'illumination. À la question posée par l'Académie de Dijon – « Si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs » – il répond par son *Discours sur les sciences et les arts*, où il se fait le contempteur de la civilisation corruptrice. Puis en 1755, il réagit à une autre interrogation par son *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*, qui fonde sa philosophie sociale. Dès lors sa production ne tarit plus : *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*, en 1761, succès de *La nouvelle Héloïse*, puis simultanément en 1762, *Le Contrat social* et *L'Émile*. Ces deux écrits, condamnés par le Parlement de Paris, l'obligeront à s'enfuir en Suisse. Genève, dont il a réintégré l'Église, les brûle aussi. Refuge de courte durée à Yverdon, où il a l'intention de rester. Mais le régime bernois l'expulse. Jean-Jacques à nouveau fugitif part pour Môtiers. Entre 1762 et 1765, loin des regards, il s'adonne à sa passion pour la botanique, écrit sur la musique, dont il avait proposé une nouvelle notation. Mais la population, outrée par ses réflexions sur la religion, lapide sa maison. Son séjour à l'île Saint-Pierre lui inspirera *Les Rêveries du promeneur solitaire*, courts moments de bonheur – ils le seront toujours – où « il se suffit à lui-même, comme Dieu ».



Statue de Rousseau à Genève, par James Pradier (1835)

Puis départ pour l'Angleterre, chez le philosophe Hume. Nouvelles dissensions, retour en France, Lyon, Paris. Exils et retours perpétuels. Il meurt à Ermenonville, près de Paris, le 2 juillet 1778.

La pensée de l'homme : quelques pistes

Pariant sur le bonheur de l'Homme, la pensée de Rousseau, qui sans relâche a tenté de le définir dans son contexte et ses raisons d'action, a laissé une interrogation considérable à la postérité. D'une manière ou d'une autre, tout le monde se réclame de lui. L'ampleur du personnage est telle qu'elle confond le lecteur et le commentateur. Il en va ainsi pour ceux qui n'ont récupéré qu'un aspect lacunaire de sa pensée, souvent contradictoire comme lui, selon qu'elle conforte tel sentiment ou idéologie sur le pourquoi des choses.

Car Rousseau a tout exprimé, tout interrogé et de toutes les manières, pour avoir tout vécu et tout éprouvé. Non à l'ombre d'une bibliothèque, même s'il s'est beaucoup nourri des Anciens, mais sur les grands chemins. Sa quête de justice et de vérité, sa fine observation de la nature comme berceau du moi, dont l'expression eut l'ambition d'être universelle, le relie à jamais aux grands hérauts de la pensée. Tant de chemins ont été ouverts par celui qui, paria de la République de Genève et de son Église, a comme Ulysse vu cent paysages, puis est rentré au port.

Georges Haldas, dans ses *Entretiens*, rend hommage au grand écrivain, à sa capacité d'analyse et sa capacité poétique.

Pour ne citer que l'essentiel, son œuvre majeure *Du contrat social*, a ouvert le chemin à la réflexion politique, ou comment aménager la vie entre les hommes, la moins pire possible, en posant la liberté inaliénable et la dignité du citoyen. « Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même, et reste aussi libre qu'auparavant. »

Infoplus

Infoplus
www.rousseau2012.ch
www.unige.ch/rousseau2012

À lire

François Jacob, *La Cité interdite*, Jean-Jacques Rousseau à Genève. Slatkine, 2009
 Jean Starobinski, *Jean-Jacques Rousseau, la transparence et l'obstacle*. Gallimard, 1970
 Anne Noschis, *Madame de Warens*. Éditions de l'Aire, 2012